Image not found or type unknown

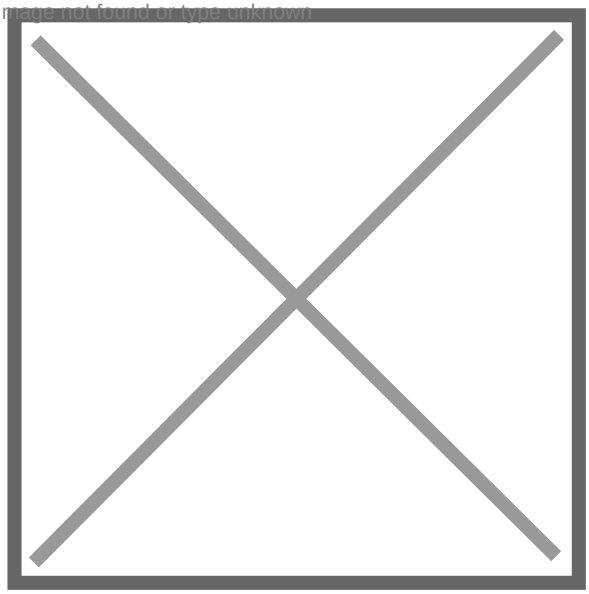

Garantie en élevage canin.

Par **Flushing**, le **16/03/2016** à **10:43**

Bonjour et merci pour vos réponses.

Je suis éleveur canin, j'ai demandé un étalon en saillie pour ma chienne, j'ai eu des chiots que j'ai vendu.

1 an plus tard le propriétaire et éleveur de l'étalon m’annonce par écrit que son chien est décédé d'une maladie auto-immune.
Ces maladies étant transmissibles , j'ai demandé à l'éleveur de me fournir les documents vétérinaires sur ce qu'il est arrivé exactement à son chien.
Cela fait plus de 6 mois que je lui demande les documents qu'il refuse de m'envoyer.
De mon coté j'ai prévenu tous les acquéreurs des chiots.

Questions:
1) comment faire pour obtenir les papiers ?
2) Si des chiots déclarent la maladie , puis-je me retourner contre le propriétaire-éleveur de l'étalon, sachant que les acquéreurs se retourneront contre moi pour un éventuel dédommagement ?

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés